

Département des Hautes-Alpes
Mairie de La Roche de Rame



République Française

Monsieur Le Ministre
Délégué auprès du ministre de la Transition écologique
Et de la Cohésion des territoires, **Clément BEAUNE**
Hôtel Le Play
40 rue du bac
75700 Paris

La Roche de Rame, le 12 Décembre 2022

Objet : Demande intervention dans le cadre de la déviation d'une Route Nationale

Monsieur le Ministre,

Nous sollicitons de toute urgence votre intervention dans le cadre de l'aménagement de la route nationale 94 au niveau de la commune de La Roche de Rame située dans les Hautes-Alpes.

Au premier trimestre 2022 devait se tenir la concertation règlementaire L103.2, concertation dont l'objectif était le choix de la variante préférentielle de cet aménagement. Cette concertation a été reportée en juillet en raison de la période de réserve liée aux élections présidentielles et législatives, puis de nouveau reportée en septembre. Cette nouvelle échéance n'a toujours pas été respectée et à ce jour nous ignorons si elle aura bien lieu.

La DREAL PACA nous informait le 5 juillet 2022 avoir échangé avec la Direction des Mobilités Routières qui lui avait indiqué un rendu début Juillet de l'avis sur les Études d'Opportunité. Elle nous informait être en contact avec la Préfecture des Hautes-Alpes afin d'organiser les conditions d'un futur comité de pilotage.

En date du 6 octobre 2022, la DREAL PACA nous rapportait la rencontre fin septembre entre Fabrice LEVASSORT, Directeur adjoint DREAL PACA et Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes et qu'il appartenait à présent au Préfet de revenir vers nous pour la tenue du comité de pilotage.

Début décembre, Monsieur Joël GIRAUD, Député des Hautes-Alpes, suite à une rencontre avec Monsieur le Préfet nous informait d'un blocage de la part des services de la DREAL PACA et de la tenue d'une réunion avec votre ministère.

Nous regrettons l'indifférence et ne comprenons pas le mépris affiché dont les élus et la population de La Roche de Rame font l'objet.

Pourquoi ne sommes-nous pas informés des raisons de l'arrêt de la procédure ?

Le village de La Roche de Rame, situé dans les Hautes Alpes, à 250km de Marseille et 750 km de Paris, serait-il trop éloigné des capitales régionales et nationales pour être pris en considération ?

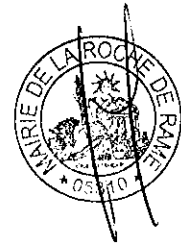
Le vendredi 9 décembre, l'association Déviation-Lrdr tenait son assemblée générale. Malgré tous les efforts de la municipalité pour obtenir des informations, il nous a été impossible d'apporter une réponse précise sur la reprise de la procédure. L'association, devant cet immobilisme a décidé la reprise d'actions, sous forme de manifestations lors des vacances de février.

Si ces actions avaient permis par le passé d'obtenir le financement des études (plus 450 000 euros), nous regrettons, alors même que la concertation continue s'était bien déroulée, de devoir en arriver là.

C'est pourquoi nous demandons de toute urgence une rencontre entre les différents services concernés afin d'acter la reprise de la procédure dans les plus brefs délais.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

M. Le Maire
Michel FRISON



Copie à :

Joël GIRAUD, Député des Hautes-Alpes

Jean-Michel ARNAUD, Sénateur des Hautes-Alpes

Christophe MIRMAND, Préfet de Région PACA

Dominique DUFOUR, Préfet des Hautes-Alpes

Renaud MUSELIER, Président Région Sud

Chantal EYMÉOUD, Vice-Présidente Région Sud

Jean-Marie BERNARD, Président Conseil Départemental des Hautes-Alpes

Rémi ROUX et Gaëlle MOREAU, Conseillers Départementaux, canton de L'Argentière-La-Bessée

Cyrille DRUJON-D'ASTROS, Président de la Communauté de Communes du Pays des Écrins

Madame et Messieurs les maires du Pays des Écrins

Fabrice LEVASSORT, Directeur adjoint DREAL PACA